

## La portée générale et impersonnelle de la règle de droit.

Par **louidcdr**, le **22/09/2018** à **16:03**

Bonjour,

J'ai commencé les études de droit en Septembre et je dois faire une dissertation portant sur la portée générale et impersonnelle de la règle de droit.

J'ai commencé à analyser chaque terme du sujet et je suis arrivé à la problématique suivante: "La règle de droit peut-elle être seulement défini par sa portée générale et impersonnelle?".

J'ai donc pensé à un plan dialectique mais j'ai peur d'être vite à court d'argument dans la première partie et que cette partie ressemble trop à l'introduction où je vais définir les termes du sujet et donc qu'il y ait du coup un trop gros déséquilibre entre les deux parties.

J'aimerais donc avoir des avis sur ma problématique et des conseils pour mieux réussir à "problématiser" des sujets non-problématisés.

Par **MorganM**, le **22/09/2018** à **18:49**

Bonjour,

Je laisse le soin à des chargés de TD de vous répondre plus précisément mais j'ai l'impression que votre problématique s'éloigne en partie du sujet.

J'ai la sensation que la réponse à votre problématique amène à traiter en partie, d'autres choses que la portée générale et impersonnelle de la règle de droit. En effet, la formulation de votre question (notamment le mot "seulement") suggère que vous pouvez définir la règle de droit par autre chose que son caractère impersonnel et sa portée générale, ce qui amène à mon avis à être hors sujet puisque votre sujet ne parle que de ces deux aspects.

Vous pouvez essayer de problématiser en employant l'expression "dans quelle mesure (...)", en général cela marche assez bien. Mais attention, cela ne marche pas à tous les coups. A voir ce que cela peut donner avec votre sujet et à la façon dont vous formulez.

Par **louidcdr**, le **22/09/2018** à **21:36**

En effet, je pense aussi que ma problématique s'éloigne du sujet. Je n'ai pas pu avoir de contacts avec mon chargé de TD pour le moment étant donné que mon premier TD aura lieu samedi prochain (c'est mon professeur de cours magistraux qui nous a donné la dissertation).

Je vais essayer de trouver une problématique plus en accord avec le sujet tout en suivant vos conseils.

Merci pour votre réponse.

Par **camiliarn**, le **23/09/2018 à 16:30**

Bonjour , j'ai le même sujet et je galère vraiment à trouver des titres de parties , est ce que quelqu'un pourrait me donner des idées? je suis face à un blanc.

Si il y à une personne compatissante je vous remercie par avance. :)

Par **LouisDD**, le **23/09/2018 à 19:20**

Bonsoir

A mon sens il serait judicieux d'expliquer pourquoi on colle le deux caractères ci à la règle de droit. En soit pourquoi la règle de droit doit elle être générale et impersonnelle ? A contrario comment qualifier la norme en cas de manque de l'une ou l'autre de ces notions ?

@camiliarn attention de ne pas tomber dans la facilité en récupérant les infos de votre camarade, et attention également en cas de nouveau topic de bien respecter la charte du forum en son point numéro 7, sans quoi nous ne pourrions vous aider.

Bonne continuation